

MAIRIE DE HAMBYE
1 place Elisabeth Beck
50 450 HAMBYE

CANTINE SCOLAIRE
2021/2022

Tel: 02 33 90 44 09

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons, ci-après, quelques points de règlement que nous vous demandons de bien vouloir observer pour permettre un bon fonctionnement de la cantine.

1. PRIX DU REPAS

Le prix du repas est fixé à 3.20 € (tarif depuis le 1^{er} février 2015).

2. PAIEMENTS

Les règlements sont à effectuer mensuellement dès réception du titre de recette transmis par la Trésorerie de Coutances.

3. REPAS PRIS OCCASIONNELLEMENT

Dans ce cas, il vous est demandé de prévenir *Madame Brigitte LEBEHOT*, **24 heures à l'avance**,

- soit verbalement,
- soit en téléphonant au **02 . 33 . 90 . 05 . 87 . (répondeur)**

4. ABSENCES

- **a / absences programmées** : il vous est demandé de prévenir 24 h à l'avance.
- **b/ absences pour maladie** : il vous est demandé de prévenir le matin avant 9 h au N° 02.33.90.05.87. (répondeur)

En cas de non respect de ces consignes, le repas sera facturé.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Bien cordialement,

Le Maire,